



# VITRIX

## Évolution

### SOUS COUCHE



**VITRIX ÉVOLUTION SOUS COUCHE** est une sous couche (ou FOND DUR) prête à l'emploi, en phase aqueuse, sans odeur, à séchage rapide, qui permet de bloquer la porosité du bois avant application des finitions : **VITRIX ÉVOLUTION VITRIFICATEURS PARQUET** ou **ESCALIER**.

**VITRIX ÉVOLUTION SOUS COUCHE** satisfait aux exigences de l'Écolabel Européen et permet à la réalisation de chantier H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale).

#### MODE D'EMPLOI :

- ✓ **Préparation du parquet :** Pour une parfaite préparation du support, effectuer un ponçage à "blanc" du parquet en utilisant un abrasif de grain 16, 24 ou 36, suivi d'un passage à l'abrasif grain 50 ou 60, puis d'une finition à l'abrasif grain 100 ou 120. Le parquet doit être propre, dépoussiéré, sec (humidité du support < 10%), exempt de traces de cire, de lessive et de salissures (consulter le D.T.U. en vigueur).  
Pour les bois exotiques effectuer un dégraissage.
- ✓ **Mise en œuvre :** Appliquer à la brosse, au rouleau ou au pistolet. Une fois sec, effectuer un égrenage avec un abrasif très fin (grain 100 ou 120), puis dépoussiérer soigneusement.  
Appliquer la finition choisie.  
Ne pas appliquer par température < 12° C, ni par humidité relative importante.
- ✓ **Classification :** AFNOR selon NFT 36-005 – Famille 1 – Classe 7b2

#### DONNÉES TECHNIQUES :

- DENSITÉ	1 kg / L
- VISCOSITÉ (COUPE AFNOR N°4 à 20°C)	13 s
- SÉCHAGE :	
HORS POUSSIÈRE	30 min
HORS TOUCHER	45 min
ÉGRENABLE / RECOUVRABLE	1 Heure
- RENDEMENT	8 - 10 m <sup>2</sup> / L

#### ÉCOLABEL EUROPÉEN :

Ce label écologique est accordé aux produits et services qui satisfont aux exigences environnementales du système de label écologique de l'Union Européenne.

N° d'enregistrement : FR/032/31

- Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur
- Usage limité de substances dangereuses
- Faible teneur en solvants

Pour plus d'informations sur le label écologique de l'Union Européenne, veuillez consulter le site Internet

<http://ec.europa.eu/ecolabel> ou


AFAQ AFNOR Certification

11, Rue Francis de Pressencé

93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex



**NE PAS RECOUVRIR (Tapis, Carpette...) LE PARQUET VITRIFIÉ PENDANT LES 10 PREMIERS JOURS QUI SUIVENT L'APPLICATION.**

- ✓ **Nettoyage et dilution :** Eau 
- ✓ **Conditionnement :** 1 L, 2,5 L et 5 L
- ✓ **Hygiène et sécurité :** Etiquetage européen : NON DANGEREUX  
Consulter la fiche de données de sécurité
- ✓ **Stockage et traitement des déchets :**

Conserver à l'abri du gel. Bien refermer les emballages entamés.

Les vernis et vitrificateurs inutilisés nécessitent un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ils ne doivent donc pas être jetés avec les ordures ménagères et il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Ne pas jeter les résidus à l'égout.



Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Version 1 du 18/05/2009